



Mon ex refuse de me remettre notre fils pour ma moitié de vacances

Par **Krys 1613**, le **17/08/2020 à 19:46**

J'ai eu la garde de mon fils par le JAF. mon ex conjoint a un DVH classique. Ce dernier a refusé de me remettre notre fils sous prétexte que je ne suis pas venu le récupérer a la première demi journée et que j'ai donc renoncé à mon droit.

J'ai fait appel a la police qui lui a donner raison. L'ordonnance du jaf n'est pas claire étant donner qu'il est stipuler " a charge pour le père d'aller chercher l'enfant a l'école et de l'y ramener et apres "disont que faute pour le parent d'être venu chercher l'enfant dans la 1ere heure pour la fin de semaine, dans la 1ere demi journée pour les vacances, il est réputer avoir renoncé a son droit d'accueil.

Je ne comprend pas. Je n'ai pas de droit d'accueil puisque j'ai la garde. Comment ce fait il que je me vois refuser mes semaines de vacances alors que je suis dans mon droit.

Besoins de conseil.

Par **Malinetabana**, le **19/08/2020 à 10:17**

Bonjour,

Sauf erreur de ma part d'après ce que vous avez marqué elle est dans c'est droit. Il faut respecter à la lettre le jugement si vous pensez que le jugement n'est pas clair vous pouvez redemandé à passé au tribunal pour définir des heures où autrement vous mettre d'accord pour des horaires calé si il y a trop de tensions demandé un point rencontre et si tout jamais de l'autre côté elle était en tord le seul recours c'est la main courante pour prouver au tribunal. Voilà.... De mon côté il a fallu attaquer 3 fois pour que sa finisse par être carré mais attention il faut être irréprochable. Cordialement